



Gestionnaire
Activement
Responsable

Rapport annuel 2010

Une nouvelle signature

En octobre 2010, Groupama Asset Management a réaffirmé sa volonté d'être un gestionnaire activement responsable, à travers une signature et une campagne institutionnelle renouvelées. Le message est simple et direct : « La gestion responsable, notre engagement ». L'expression publicitaire montre l'adhésion de toutes les équipes de Groupama AM à cette nouvelle identité : ce sont les collaborateurs qui se font porte-parole de cet engagement, en prouvant que c'est leur réalité, leur manière d'exercer leur métier en accompagnant leurs clients avec respect et transparence. Les équipes de gestion et d'analyse, comme les équipes commerciales et les fonctions support, affirment donc tour à tour leur implication concrète dans la gestion responsable de leurs activités quotidiennes.

Groupama Asset Management remercie ses collaborateurs d'être porte-parole d'un engagement partagé.



SOMMAIRE

1 Profil	6 ANALYSER ET ANTICIPER	26 Rapport financier
2 Message du Président du conseil d'administration	12 PARTAGER DES CONVICTIONS	30 Annexes
3 Message du Directeur général	18 ACCOMPAGNER NOS CLIENTS	
4 Données clés au 31 décembre 2010	22 MAÎTRISER LES RISQUES	

Gestionnaire Activement Responsable

Groupama Asset Management, filiale de Groupama, première mutuelle d'assurance en France, a pour cœur de métier la gestion active de capitaux pour le compte d'une clientèle professionnelle. Au sein de Groupama AM, la gestion responsable est une réalité, une pratique quotidienne afin de construire une performance dans une vision à long terme. Les équipes de gestion s'appuient sur un pôle de recherche interne, partie intégrante du process de gestion. Ce pôle est composé de l'analyse financière et extra-financière, des études économiques et de l'ingénierie financière.

Depuis 2001, Groupama AM est stratégiquement engagée dans la promotion de l'investissement socialement responsable qu'elle développe au cœur de sa gestion d'actifs.

Son offre est issue du croisement de plusieurs expertises de gestion reconnues : Actions, Obligations, ALM Taux et Actions, Monétaire, Absolue, Diversifiée et Multigestion. Proche de ses clients, Groupama AM propose ainsi une gamme de produits complète et variée aux nombreuses entités de Groupama comme aux investisseurs institutionnels, aux entreprises et aux distributeurs, tant en France qu'à l'international où elle se développe. Avec une culture des risques partagée par tous les collaborateurs, sa politique d'investissement répond à des règles prudentielles strictes.

En 2011, Groupama AM est classée par Eurofonds, pour la cinquième année consécutive, premier gestionnaire français de sa catégorie* pour la régularité de ses performances. Devenue l'un des principaux acteurs français de la gestion d'actifs, Groupama AM entend poursuivre son développement et ce, dans le meilleur intérêt de ses clients.

*Catégorie 41 à 70 fonds notés.



Des résultats satisfaisants



CHRISTIAN COLLIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

En 2010, les marchés financiers ont connu des fluctuations importantes liées aux incertitudes qui ont pesé sur les économies : crise de la dette souveraine en Europe et inquiétudes sur la croissance des économies développées. Malgré cet environnement complexe en France et hors de France, la société de gestion d'actifs du groupe, Groupama Asset Management et Groupama Fund Pickers, sa filiale de multigestion, ont réalisé un chiffre d'affaires de 138M€ et un résultat net de 25,6M€.

En France, le marché de la gestion collective a connu en 2010 un phénomène de décollecte prononcé, notamment sur les OPCVM monétaires (- 66 Md€). Septième société de gestion d'actifs en France (source AFG), Groupama Asset Management a subi, comme le marché, une décollecte sur ses fonds monétaires mais a néanmoins accru ses encours avec des actifs sous gestion au 31 décembre 2010 de 89,9 Md€ contre 88,8 Md€ au 31 décembre 2009. Cette croissance est sensiblement en ligne avec celle des encours du marché de la gestion financière en France (+ 1,5% en 2010).

En 2010, hors de France, Groupama Asset Management s'est développée en mettant son expertise au service des filiales internationales du groupe, pour lesquelles elle gère dorénavant 7,6 Md€. En outre, une gamme d'OPCVM de Groupama AM est disponible au sein des contrats d'assurances distribués dans la plupart des filiales internationales du groupe. Groupama Asset Management a renforcé son activité européenne au travers de sa filiale italienne Groupama Sgr dont la collecte a été positive en 2010 sur toutes les classes d'actifs. La succursale espagnole continue son développement : ses encours ont progressé de + 18% dans un marché en décollecte.

En 2011, Groupama AM entend poursuivre le développement de sa présence auprès des investisseurs institutionnels et des distributeurs en France et en Europe. Pour ce faire, elle continuera de bénéficier de l'appui et de la solidité de Groupama.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHRISTIAN COLLIN
Président et administrateur

ANNIE BOCQUET
Vice-Présidente et administrateur

GAN ASSURANCES
Administrateur
représentée par Jean-François Lemoux

GROUPAMA BANQUE
Administrateur
représentée par Bernard Pouy

CCPMA-RETRAITE
Administrateur
représentée par Marcel Jamet

GROUPAMA SA
Administrateur
représentée par Pierrette Lévêque

GAN PRÉVOYANCE
Administrateur
représentée par Jean-Louis Charles

JEAN-YVES DAGÈS
Administrateur

GIE REUNICA
Administrateur
représenté par Jean-Louis Coulon

■ De nouveaux moteurs de croissance



FRANCIS AILHAUD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans un contexte marqué par la forte volatilité des marchés et le renforcement de l'encadrement réglementaire, Groupama Asset Management a conforté son rôle d'acteur important et réaffirmé son originalité. Notre entreprise privilégie une approche responsable de la gestion d'actifs, conciliant analyse et anticipation des situations, solidité et maîtrise des engagements, recherche de performances financières et respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le cadre d'une relation commerciale de proximité et de confiance. Pratiquée au quotidien par les équipes de gestion et d'analyse financière et extra-financière comme par les équipes commerciales et les fonctions support, la Gestion Activement Responsable de Groupama AM a été réaffirmée à travers une communication institutionnelle et une signature renouvelées : « Gestionnaire Activement Responsable ».

À la fin de l'année 2010, les encours de Groupama AM ont atteint 89,9 Md€.

Dans une année difficile, Groupama AM a pu conserver une hausse du chiffre d'affaires de 3% et une croissance du résultat net de 6%. Pour la cinquième année consécutive, notre entreprise a été désignée, par Eurofonds, en mars 2011, première société de gestion française dans sa catégorie (41 à 70 fonds notés), reflétant ainsi la qualité, dans la durée, de notre gestion active, notre cœur de métier.

En 2011, l'ambition de Groupama AM est d'élargir sa base de clientèle, en particulier à l'international grâce à G Fund, une Sicav de droit luxembourgeois créée fin 2010, d'enrichir son offre de gestion et d'améliorer son efficacité opérationnelle. Groupama AM a décidé, début 2011, de créer une Direction des Gestions Sigma, regroupant les pôles de Gestion Absolue et de Multigestion. Ainsi, une gamme plus étendue de produits répondant aux nouveaux besoins des clients et prospects sera proposée en complément de l'offre des Gestions Fondamentales qui fait le succès de Groupama AM.

Convaincue que Multigestion et Gestion Absolue représentent de forts moteurs de croissance, Groupama AM entend franchir, dès 2011, un nouveau cap de son développement.

COMITÉ DE DIRECTION

FRANCIS AILHAUD
Directeur général

JEAN-MARIE CATALA
Directeur général délégué,
Directeur du développement

ANTOINE de SALINS
Directeur général adjoint,
Directeur des gestions

SERGE MERVAUD
Directeur général adjoint,
Directeur des activités support

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRE
Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit
Marie-Christine Jetil

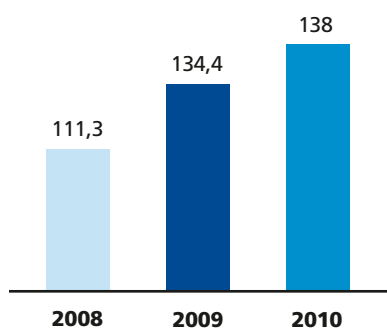
SUPPLÉANT
Yves Nicolas

Données clés au 31 décembre 2010

Groupama AM et Groupama Fund Pickers

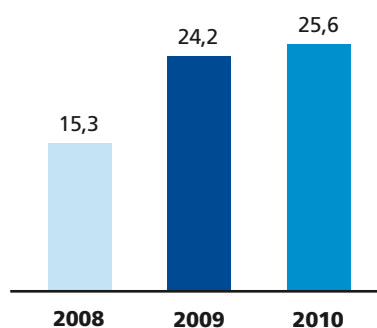
138 M€ Chiffre d'affaires

En progression de 3 % en 2010.



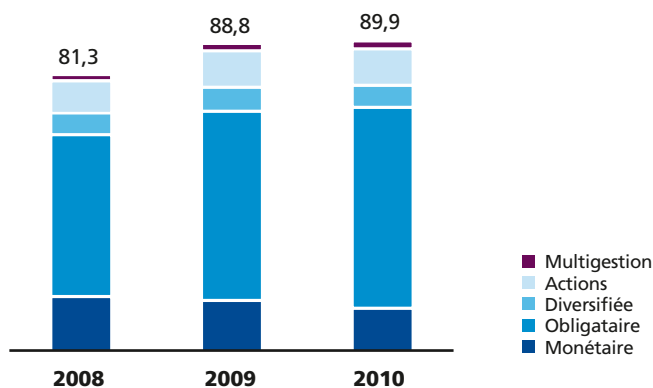
25,6 M€ Résultat net

En hausse de 6 % en 2010.

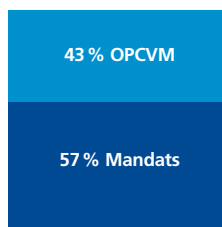


89,9 Md€ Encours

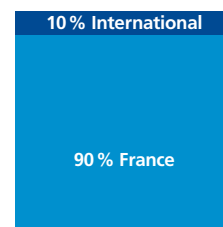
Une croissance en ligne avec celle des encours du marché de la gestion financière en France, soit 1,5% en 2010.



RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR TYPE DE CLIENTÈLE



RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR STRUCTURE JURIDIQUE



RÉPARTITION DES ENCOURS GÉRÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES : UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Chez Groupama Asset Management, la politique des Ressources Humaines favorise le développement des compétences et la responsabilité. Le capital humain est une des clés essentielles de notre réussite : la plus grande attention est donc portée à la motivation des collaborateurs. Cela se traduit, d'une part, par le développement des compétences avec un effort particulier porté sur la formation (72 % des collaborateurs ont été formés en 2010, la dépense engagée étant plus du double de l'obligation légale) et sur la mobilité interne permettant notamment des parcours variés. D'autre part, la responsabilisation de chacun est favorisée à travers la fixation annuelle d'objectifs individuels clairs et motivants, dotés d'indicateurs de mesure.

La politique de rémunération est directement liée à ces évaluations, la rendant ainsi adaptée, c'est-à-dire objectivée et encadrée. Elle rétribue tant l'implication et les résultats individuels que le sens de la responsabilité et l'esprit d'équipe. La cohérence de ces différentes actions dans la durée fait la force de la politique des Ressources Humaines de Groupama AM.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU HANDICAP

La solidarité est une valeur forte qui s'inscrit dans la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) de Groupama AM, qui a souhaité s'engager en 2010 en faveur des personnes en situation de handicap. Cet engagement s'articule autour de plusieurs axes : la sensibilisation, le maintien dans l'emploi, l'insertion, le recrutement de personnes en situation de handicap, mais aussi le soutien de collaborateurs engagés dans des actions de bénévolat et le partenariat avec des associations œuvrant en faveur de personnes en situation de handicap.



313
collaborateurs

Y compris filiales et succursale

38 ans

ÂGE MOYEN DANS
L'ENTREPRISE

51 %

D'HOMMES

49 %

DE FEMMES

GROUPAMA (comptes combinés au 31 décembre 2010)

UN ACTIONNAIRE SOLIDE

- 1^{er} mutuelle d'assurance en France, 6^e assureur français et 15^e assureur européen
- 16 millions de sociétaires et clients
- 39 000 collaborateurs
- 13 pays, principalement en Europe
- 7 Md€ de fonds propres
- 17,6 Md€ de chiffre d'affaires
- 398 M€ de résultat net

DISTRIBUTION EN FRANCE

- Caisses régionales Groupama
- Gan Assurances
- Gan Patrimoine
- Gan Prévoyance
- Gan Eurocourtage

TROIS MARQUES

- Groupama
- Gan
- Amaguiz

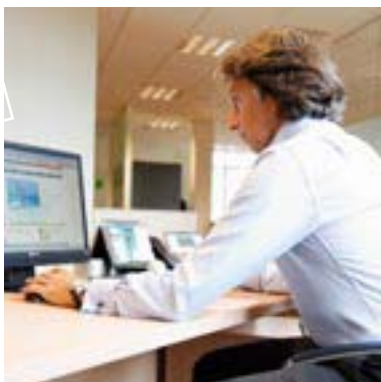


Analyser et anticiper

« Chez Groupama AM, nous pratiquons avec conviction une gestion responsable. Nos analyses prennent en compte des critères financiers et extra-financiers, ce qui permet à nos gérants de prendre des positions en toute indépendance et de les assumer. »



■ La recherche au cœur de notre action



1/3
DES EFFECTIFS DE
LA DIRECTION DES
GESTIONS DÉDIÉ
À LA RECHERCHE

Pour obtenir des performances régulières, les équipes de Groupama AM mettent en œuvre une gestion responsable intégrant des capacités de recherche reconnues en analyse macroéconomique, financière et extra-financière ainsi qu'en ingénierie financière. Les choix d'investissement sont clairement argumentés sans crainte de prendre des positions tranchées. Celles-ci résultent de l'approche fondamentale de Groupama AM, de ses techniques et de son savoir-faire dans la sélection des valeurs. Groupama AM réunit au sein de son département de recherche sur les secteurs et les émetteurs, l'analyse financière et extra-financière.

Cette organisation unique permet d'enrichir l'analyse fondamentale et crédit grâce au travail réalisé en binôme entre analystes financiers et extra-financiers. Ces derniers ont élaboré une méthodologie d'analyse propre qui, grâce à la collaboration de l'ingénierie financière, intègre les données fournies par les agences de notation.

La démarche est à la fois progressive et pragmatique dans l'objectif de généraliser à terme l'intégration de l'ISR à l'ensemble de la gestion.

Groupama AM a la conviction que l'intégration à la gestion financière des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse, la sélection et la construction de portefeuilles d'investissement, est tout à fait complémentaire et compatible avec la recherche de la performance financière à long terme et de la pérennité des investissements.





MARIE-PIERRE PEILLON

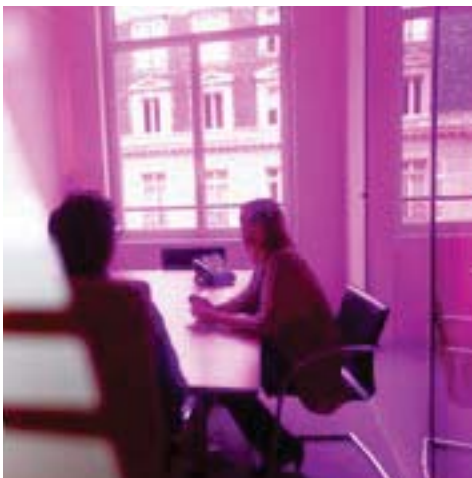
Directrice de l'analyse financière et extra-financière



L'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE, UNE APPROCHE ENCORE EN CONSTRUCTION

Groupama AM s'est engagée très tôt dans le développement de l'analyse extra-financière en décidant, dès 2003, d'intégrer à sa recherche financière une dimension élargie à la prise en compte d'éléments ESG (Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance). Une méthodologie spécifique a été alors définie, reposant notamment sur la sélection de critères et d'indicateurs. Si à l'époque nous avons fait le pari que l'analyse ESG ne pouvait que se développer, aujourd'hui nous observons qu'il s'agit bien d'une réalité : avoir une approche commune à l'ensemble de la communauté financière ressort aujourd'hui

L'ISR : une conviction et un engagement



Depuis 2001, Groupama AM est stratégiquement engagée dans l'ISR qu'elle développe au cœur de ses métiers et de sa gestion d'actifs. Cette stratégie ISR de Groupama AM s'inscrit dans le cadre de sa responsabilité sociale auprès de ses clients et de la collectivité, dans un souci de favoriser le développement de l'épargne longue pour un financement plus responsable et durable de l'économie.

L'offre ISR de Groupama AM se caractérise par deux approches très complémentaires qui s'enrichissent l'une et l'autre, l'approche « niche » (*core*) et l'approche « intégration » (*main stream*). L'approche ISR « niche » fixe a priori des objectifs ISR précis à respecter dans la construction et gestion de portefeuille. L'offre ISR « niche » de Groupama AM est représentée par deux produits ISR : Euro Capital Durable et Groupama Crédit Euro ISR. L'approche « main stream » repose, quant à elle, sur un travail d'intégration de l'analyse ESG à l'analyse fondamentale et son irrigation progressive auprès des gérants dans leurs actes de gestion au

quotidien. À partir d'un suivi a posteriori de la qualité ISR des portefeuilles, des objectifs ISR peuvent ainsi être progressivement affinés selon les typologies de classes d'actifs utilisées dans les mandats gérés.

La stratégie de Groupama AM s'inscrit parfaitement en cohérence avec la politique de développement durable de Groupama qui fait de l'ISR, l'un des axes volontaires de sa politique de responsabilité sociale d'entreprise.

Cette volonté stratégique a été récompensée en mars 2010 puisque Groupama AM a été primée aux « Talents de la Gestion » pour son approche ISR. Ce prix témoigne de la reconnaissance accordée par les investisseurs institutionnels à Groupama AM, sur sa démarche ISR entreprise depuis dix ans.

30

ÉCONOMISTES,
ANALYSTES FINANCIERS
ET EXTRA-FINANCIERS ET
INGÉNIEURS FINANCIERS

6,4 Md€

ENCOURS GÉRÉS
AVEC UN OBJECTIF
STRICT ISR

comme une priorité. Au cours de 2010, diverses initiatives ont témoigné de cette volonté : projet de décret de l'article 225 de la loi Grenelle 2, réflexions de l'AMF sur l'introduction de critères extra-financiers dans les documents de référence, initiative lancée par le Forum pour l'Investissement Responsable, « CorDial » pour « Corporate Dialogue ». Groupama AM a tenu son rôle de précurseur dans ce domaine en participant et en animant ces différents travaux. Nous avons notamment été pilote d'un des deux groupes CorDial, sur l'évolution des politiques sociales des entreprises durant la crise. De grands progrès semblent avoir été réalisés : cette volonté de construire un référentiel qui n'est autre qu'un langage commun partagé par tous les analystes, pour mieux comprendre le succès de nos entreprises de demain. C'est ainsi que s'est progressivement construite l'analyse financière, et c'est ainsi que doit se construire l'analyse extra-financière dans les années à venir.



L'OFFRE ISR « NICHE » DE GROUPAMA AM

La Sicav Euro Capital Durable, créée en 2001, est aujourd'hui la Sicav Actions Euro ISR de référence du marché. Elle investit dans les meilleures valeurs ISR de l'univers éligible MSCI EMU selon l'approche de sélection positive dite « Best in Class ». Le volet extra-financier de la sélection de valeurs s'opère par l'établissement de scores reflétant leur « qualité ISR » et par la sélection exclusive d'entreprises les plus performantes dans leur secteur d'activité en matière d'enjeux ESG. La qualité ISR des sociétés est évaluée sur la base de la méthodologie d'analyse ESG développée en interne par Groupama AM. En 2010, Euro Capital Durable a de nouveau obtenu le label ISR (ex- « aaa ») de l'agence de notation Novethic.



Le fonds Groupama Crédit Euro ISR, lancé en décembre 2008, s'adresse aux investisseurs souhaitant allier la dimension développement durable de leur investissement et la gestion active d'un portefeuille de risque obligataire moyen/long terme investi sur des émetteurs privés de la zone euro. L'objectif de gestion est double : proposer une performance financière et une qualité extra-financière supérieures à celles de son indicateur de référence, le Barclays Capital Euro Aggregate Corporate. L'approche ISR utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best in Class Return » combinant trois éléments : le score ESG calculé une fois par mois pour toutes les valeurs de l'univers éligible ISR Crédit; l'analyse qualitative extra-financière (risque et opportunités à moyen/long terme, dynamiques sectorielles et réglementaires, qualité du management...); le rendement attendu « déformé » par l'attribution d'un bonus pour les émetteurs les plus vertueux et d'un malus pour les moins vertueux.





LAURENT BERREBI
Directeur des études économiques



LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, PIERRE ANGULAIRE DES GESTIONS FONDAMENTALES

Les gestions fondamentales s'appuient beaucoup sur l'apport des équipes de recherche de Groupama AM. Elle fournit le scénario économique à un an, tout en alertant sur les risques dont la probabilité de réalisation est élevée. Le scénario est le résultat d'une approche de court terme qui assimile les messages délivrés par les indicateurs conjoncturels, mêlée d'une approche de moyen terme qui prend en compte les déséquilibres en cours, les mécanismes structurels et les forces de rappel. À ce titre, l'équipe développe des études très appliquées destinées à répondre à des problématiques bien concrètes

Une reconnaissance sur la place

11
COMMISSIONS AFG
DANS LESQUELLES
GROUPAMA AM
EST REPRÉSENTÉE

Septième société de gestion en France, filiale d'un grand groupe mutualiste, Groupama AM fait preuve d'un esprit responsable qui s'exprime dans ses choix de gestion comme dans son implication dans les travaux de place ou les débats de société. Représentée par Francis Ailhaud, Directeur général de Groupama AM et Vice-Président de l'AFG (Association Française de la Gestion financière), Groupama AM joue un rôle actif dans la profession. Par sa participation à de nombreuses

commissions, elle contribue au travail de réflexion et de proposition qui est mené secteur par secteur et activité par activité. En outre, Groupama AM joue un rôle important au sein de différents groupes de travail en participant au pilotage de différents travaux ISR. En mars 2010, Francis Ailhaud a accepté la présidence de l'association Finance Durable et Investissement Responsable, confirmant la volonté de Groupama AM de contribuer activement à la professionnalisation et au développement de l'ISR.



UNE ÉTUDE SUR LE CAPITAL HUMAIN

En 2010, Groupama AM a publié les résultats de son étude sur le capital humain, l'un des principaux actifs immatériels de l'entreprise. Convaincue que la qualité de la stratégie RH peut avoir un impact fort sur les critères financiers que sont la croissance, la rentabilité, le positionnement concurrentiel ou le risque événementiel, une méthodologie a été développée par Groupama AM. Une note globale, qui s'appuie sur quatre critères (Gestion prévisionnelle des emplois et compétences, Climat social, Santé/Sécurité et Pilotage des RH) détermine la qualité de la stratégie RH. La note attribuée dépend également de l'enjeu prédominant pour le secteur et l'entreprise. Cette approche montre ainsi l'importance de l'étude du capital humain pour évaluer une entreprise sur le long terme. L'intégration de cette analyse au sein des équipes de gestion permet ainsi à chaque gérant de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à une société.

pour les intervenants sur les marchés financiers (investisseurs institutionnels, gérants, analystes financiers) et à les éclairer sur les facteurs économiques majeurs qui expliquent les mécanismes en cours sur les marchés et leur niveau fondamental. Les impacts du scénario économique sur les marchés sont alors déclinés pour chaque type de gestion lors de comités restreints entre les économistes et les gérants concernés qui les intègrent dans leurs stratégies de gestion.

L'équipe développe également plusieurs outils d'analyse pour répondre aux besoins d'évaluation fondamentale de la part des gérants. L'analyse du risque souverain fondamental en zone euro en fait partie: un modèle sur la dynamique de la dette publique a été conçu en interne et son application a permis le développement d'une maquette qui répond à tout instant

à la question de la soutenabilité de la dette publique et donc au risque souverain de chaque pays de la zone euro. Un outil propriétaire a été conçu également pour l'analyse de l'ISR « État ». La qualité ISR de chaque État de l'Union Européenne est renseignée quantitativement à partir de près de 70 critères choisis, répartis entre les quatre grands piliers ISR: économie, social ou sociétal, gouvernance et environnement. Un système de notation propriétaire permet de classer les différents États entre eux, sur chaque critère, sur chaque pilier et sur la qualité ISR globale. Une base de données propriétaire rassemble les renseignements sur chaque critère. Les risques économiques dans les pays émergents sont enfin observés à travers un outil d'analyse de six grands équilibres qui permet de cerner les pays aux risques potentiels élevés, susceptibles d'avoir un impact majeur tant sur les taux et les changes que sur les actions.



Des expertises fondamentales

7

NUMÉROS ISSUS
DE LA COLLECTION
« EXPERTISES »

Sur des problématiques déterminantes dans la compréhension et l'appréciation des marchés, le service des études économiques développe une réflexion fondamentale, soutenue par l'économétrie. S'appuyant sur les travaux de fond de ses équipes de recherche et sur l'esprit d'indépendance qui la caractérise, Groupama AM a créé en 2003 la collection d'ouvrages « Expertises ». Sept numéros ont été publiés depuis le lancement de

cette collection qui participe à la reconnaissance de la qualité de la recherche fondamentale de Groupama AM. Le huitième numéro, qui porte sur la crise de la dette souveraine en zone euro, est en cours de préparation. Dans sa réflexion, Groupama AM bénéficie en outre, depuis de nombreuses années, de l'expertise reconnue de Michel Aglietta, professeur à l'université de Paris-Ouest et conseiller économique de Groupama AM.

Une réflexion résolument engagée

7

COLLOQUES
ORGANISÉS
AVEC LE CEPII

Groupama AM contribue à l'émergence et à la circulation des idées. Depuis 2004, elle organise avec le Cepii, principal centre français d'étude et de recherche en économie internationale, un colloque annuel réunissant des universitaires, des cadres supérieurs d'administrations nationales et internationales, des économistes

d'entreprises ainsi que des responsables politiques. Le dernier colloque, organisé en octobre 2010, portait sur les politiques macroéconomiques face à la crise en Europe. À cette occasion, Michel Aglietta a insisté sur la nécessité de mettre en place une nouvelle gouvernance au sein de la zone euro qui permette le retour de la croissance.



Partager des convictions

« Chez Groupama AM, la responsabilité est une réalité partagée. Nous avons des convictions pour assurer la performance à long terme en tenant compte des contraintes du court terme. Nous expliquons et assumons nos choix. Nous prenons des risques maîtrisés. »



■ Une culture de la cohésion et de la responsabilité



ANTOINE de SALINS
Directeur des gestions

Réunis au sein d'un centre de gestion à taille humaine, les 45 gérants de Groupama AM partagent des convictions étayées par des savoir-faire reconnus. Ils s'appuient sur les capacités de recherche d'une équipe de 30 collaborateurs composée d'économistes, d'analystes financiers et extra-financiers et d'ingénieurs financiers.

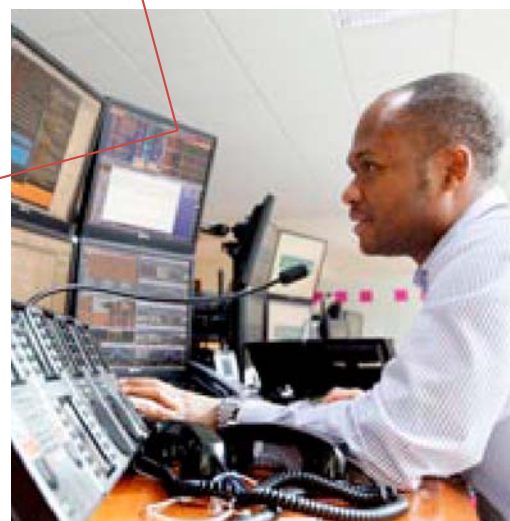
La transversalité et les échanges entre les équipes, présentes depuis de nombreuses années, sont permanents. Les gérants confrontent leurs idées aux thématiques portées par les marchés, pour construire des portefeuilles qui répondent aux attentes des clients. Autonomes, ils sont responsables face à la performance.

En mars 2011, Groupama AM est classée par Eurofunds, pour la cinquième année consécutive, premier gestionnaire français de sa catégorie (41 à 70 fonds notés).

Prônant la gestion résolument active et de long terme, les gérants sont spécialisés dans les classes d'actifs européennes. Des partenariats de recherche sur les actions américaines avec Northern Trust Global Investments et les actions asiatiques avec Nomura AM permettent de compléter la gamme.

Un pôle regroupe les Gestions Fondamentales (Taux, Actions, ALM Taux et Actions, Monétaire) qui font le succès de Groupama AM, complété d'un pôle de Gestion Diversifiée. Les pôles de Gestion Absolue et de Multigestion sont regroupés au sein d'une nouvelle Direction des Gestions Sigma.





■ De nouvelles expertises complémentaires



45
GÉRANTS

140
FONDS OUVERTS À LA
COMMERCIALISATION

Début 2011, pour mieux répondre aux nouveaux enjeux du marché de la gestion d'actifs, Groupama AM a annoncé la création d'une Direction des Gestions Sigma par la fusion-absorption de Groupama Fund Pickers, sa filiale de multigestion, en date du 15 avril 2011.

Gestions Fondamentales.
La diversification des styles et process de gestion et l'amélioration de sa réactivité en termes d'offre sur de nouvelles classes d'actifs vont permettre à Groupama AM de conquérir une nouvelle clientèle.

Les encours sous gestion de la Direction des Gestions Sigma représentent, début 2011, plus de 2 Md€, dont 450 M€ sur la Multigestion Alternative, 600 M€ sur la Multigestion Directionnelle et 1 Md€ sur la gamme alpha et de convictions.

2 PARTENARIATS
DE RECHERCHE
SUR DES GESTIONS
SPÉCIFIQUES

Cette nouvelle Direction des Gestions Sigma regroupe les pôles de Gestion Absolue et de Multigestion, avec une offre de gestion large comprenant les gammes alpha et de convictions, la Multigestion Alternative et la Multigestion Directionnelle. Groupama AM va ainsi pouvoir renforcer sa gamme de produits en adéquation avec l'évolution des besoins de ses clients et prospects, en complément de l'offre des

LA TABLE DE NÉGOCIATION

En juin 2009, Groupama AM a mis en place une table de négociation en interne. La totalité des ordres sur des actifs négociés sur des marchés réglementés est traitée par une équipe de sept négociateurs. En 2010, environ 80 000 ordres ont transité par la table de négociation. Cette centralisation des ordres apporte un service à valeur ajoutée pour les clients de Groupama AM : elle permet de sécuriser le processus de négociation et d'optimiser les coûts de transaction liés à l'exécution des ordres. Les outils à disposition des négociateurs leur permettent en outre de produire des reportings ad hoc, justifiant de la « best execution », à destination des clients.



Présentation synthétique par expertise

GESTIONS FONDAMENTALES

- Gestion Actions
- Gestion Taux
- Gestion ALM Taux et Actions
- Gestion Monétaire

GESTION DIVERSIFIÉE

GESTIONS SIGMA

- Gestion Absolue
- Multigestion Alternative
- Multigestion Directionnelle

Gestion Actions

La Gestion Actions de Groupama AM repose sur une gestion active fondée sur le « stock picking ». À travers une approche dite « bottom-up », les gérants investissent sur les valeurs les plus prometteuses en lien avec les tendances du marché. En outre, la pertinence sectorielle des portefeuilles découle des choix de valeurs. Elle est analysée au regard, notamment, des conclusions des comités de marché hebdomadaires. La gestion de conviction dont font preuve les équipes de Groupama AM a pour but la recherche d'un bon rapport risque/performance dans une démarche orientée vers le long terme. Pour sa gestion des actions américaines et asiatiques, Groupama AM s'appuie sur deux partenariats de recherche afin de bénéficier de l'expertise d'acteurs majeurs de la gestion d'actifs : Northern Trust Global Investments et Nomura AM.

➤ La Gestion Actions est l'un des quatre piliers des Gestions Fondamentales de Groupama AM.

Gestion Taux

La Gestion Taux de Groupama AM regroupe de nombreuses classes d'actifs obligataires : dettes souveraines de la zone euro ou internationales, obligations indexées sur l'inflation euro ou internationale, gestion crédit « Investment Grade » et gestion « Aggregate ». Cette gestion s'exerce aussi bien dans des portefeuilles ouverts que dédiés. Chacune de ces gestions fait l'objet d'une expertise spécifique. Elles s'appuient sur un processus de gestion avec deux volets principaux : le volet stratégique repose sur un échange permanent et transversal entre les équipes de recherche (études économiques, analyse financière et extra-financière, ingénierie financière) et les gérants experts afin d'analyser les marchés et de définir une stratégie qui, pour chaque classe d'actifs, est revue au moins une fois par mois. Le volet tactique est de l'entière responsabilité de chaque gérant en fonction de ses propres convictions et des spécificités de ses portefeuilles.

➤ La Gestion Taux est l'un des quatre piliers des Gestions Fondamentales de Groupama AM.





UNE GESTION PRIMÉE

La régularité des performances de Groupama AM a été de nouveau récompensée: en mars 2011, Groupama AM a été désignée par Eurofondos, pour la cinquième année consécutive, meilleure société de gestion française de sa catégorie (41 à 70 fonds notés) au regard de ses performances sur quatre ans. Groupama AM a également reçu le prix de la « meilleure gamme européenne » pour ses performances sur sept ans. Ces distinctions reflètent la qualité dans la durée de la gestion de Groupama AM sur son cœur de métier, la gestion active européenne.



Gestion ALM Taux et Actions

La Gestion ALM Taux et Actions de Groupama AM couvre toutes les classes d'actifs, gérées par Groupama AM, pour lesquelles la gestion de l'actif des portefeuilles est à la fois encadrée par des règles comptables spécifiques et intimement liée à un passif. Le terme ALM signifie « Asset Liability Management » ou encore « gestion actif-passif ». La recherche de performance ne consiste pas à battre un indice de marché sur une période courte, mais plutôt d'optimiser le retour sur investissement à terme, dans le respect d'un objectif de gestion spécifique, que ce soit un objectif de rendement comptable ou une adéquation actif-passif, tout en respectant le cadre comptable et/ou réglementaire imposé. Les gérants ALM participent à toutes les expertises des équipes de gestion pour à la fois apporter leurs avis et contribuer à la construction des stratégies de gestion.

> La Gestion ALM Taux et Actions est l'un des quatre piliers des Gestions Fondamentales de Groupama AM.

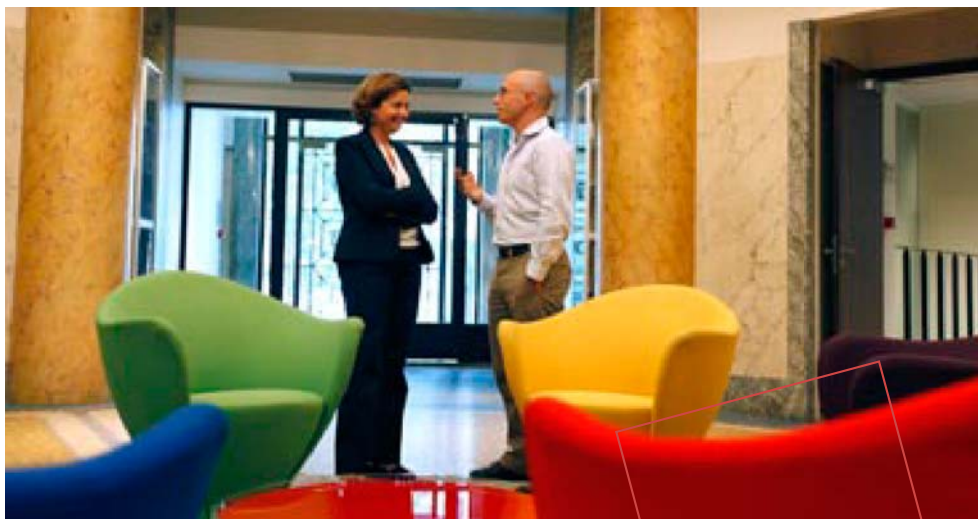
Gestion Monétaire

La Gestion Monétaire de Groupama AM est fondée sur une sélection rigoureuse visant à apporter une performance tenant surtout compte des besoins de qualité et de liquidité caractéristiques de ce type de gestion. Les gérants choisissent les différents instruments disponibles sur le marché (certificats de dépôts, billets de trésorerie, etc.) afin d'assurer la meilleure performance sous contraintes de liquidité des placements et de bonne dispersion. De même, dans les limites de la réglementation et des cadres de gestion spécifiques des portefeuilles, ils recherchent, en collaboration avec les équipes de recherche, un surcroît de performance à travers une gestion active notamment de l'allocation taux fixe/taux variable et de la maturité des instruments.

> La Gestion Monétaire est l'un des quatre piliers des Gestions Fondamentales de Groupama AM.

Gestion Diversifiée

Pour répondre aux attentes des clients et tout particulièrement des institutionnels, Groupama AM a développé une forte expertise dans la construction et la gestion dynamique des portefeuilles diversifiés à risque contrôlé. C'est l'appréciation des anticipations des marchés et des tendances par les experts de Groupama AM qui conditionne le positionnement le plus approprié du moment. Ce positionnement tactique résulte des conclusions des comités de gestion mensuels auxquels participent les gérants et les équipes de recherche. Il s'appuie également sur le savoir-faire des gérants allocataires et des gérants spécialistes, à qui la gestion des poches Taux et Actions est déléguée.



1 Md€
D'ENCOURS GÉRÉS
EN MULTIGESTION

Gestion Absolue

L'émergence d'une voie absolue aux côtés de l'offre historique fondamentale de Groupama AM a conduit à la création d'un pôle spécifique fin 2009 en renforçant les ressources dédiées à la Gestion Absolue. Le pôle de Gestion Absolue de Groupama AM a pour vocation de se concentrer sur les produits poursuivant un objectif de performance absolue ou spécialisés sur une classe d'actifs diversifiante. Ces produits à haute valeur ajoutée disposent d'une grande flexibilité et couvrent une large palette d'actifs.

➤ La Gestion Absolue est l'un des trois piliers des Gestions Sigma de Groupama AM.



Multigestion Directionnelle

Généraliste et complémentaire par conviction, l'équipe de Multigestion Directionnelle concentre ses recherches sur les meilleurs gérants actifs, afin de parvenir à un réel potentiel de surperformance des portefeuilles. L'offre de Multigestion Directionnelle permet d'accéder, sur l'ensemble des classes d'actifs, à plusieurs sources de valeur ajoutée : la sélection des gérants au meilleur comportement asymétrique, la construction de portefeuille, la gestion tactique au quotidien. Elle s'effectue dans le cadre d'un contrôle rigoureux des risques. Deux gammes de gestion sont représentées dans l'offre de Multigestion Directionnelle : une gestion flexible, active et sans contrainte de classes d'actifs dans un budget de risque limité, et une gestion de conviction spécialisée sur des classes d'actifs techniques (actions émergentes, dette émergente, dette à haut rendement...).

➤ La Multigestion Directionnelle est l'un des trois piliers des Gestions Sigma de Groupama AM.

Multigestion Alternative

L'équipe de Multigestion Alternative réunit des collaborateurs ayant des expériences complémentaires (opérations, mathématiques, gestion alternative directe ou fonds de fonds alternatifs). Elle est pluriculturelle (six langues étrangères maîtrisées).

Cette complémentarité se traduit par une communication proactive et permanente. L'organisation horizontale et non cloisonnée permet une flexibilité et une réactivité importantes.

La connaissance de l'univers alternatif est renforcée par de nombreux déplacements à l'étranger permettant des visites sur site, indispensables à l'analyse des fonds. La politique d'investissement focalisée sur le long terme a également permis de créer et d'entretenir d'excellentes relations dans la durée avec les gérants sélectionnés.

➤ La Multigestion Alternative est l'un des trois piliers des Gestions Sigma de Groupama AM.



Accompagner nos clients

« Chez Groupama Asset Management,
nous nous devons d'adapter nos solutions
pour tenir compte des attentes, des contraintes
et de l'environnement de chacun de nos clients.
Nous expliquons nos convictions et nous
répondons présents en toutes circonstances. »



■ Une structure de proximité au service des investisseurs



JEAN-MARIE CATALA
Directeur du développement

L'organisation de Groupama AM offre une structure réactive et de proximité au service d'investisseurs professionnels. Chaque client est le centre de toutes les attentions et fait l'objet d'une relation personnalisée avec des équipes commerciales spécialisées par zone géographique et par type de clientèle : les institutionnels, les entreprises et les distributeurs. Cette organisation permet à Groupama AM de comprendre au mieux les besoins de chacun de ses clients et de leur offrir les produits et solutions qui correspondent exactement à leurs problématiques d'investissement.

En France, par exemple, les enjeux ont porté en 2010 sur l'évolution des allocations d'actifs des institutions de retraite face à la réforme des retraites, sur le développement de la gestion financière dans le cadre des offres de retraite collective pour les entreprises et sur l'émergence d'une offre de gestion flexible et/ou de conviction notamment pour les distributeurs.

La qualité de la communication vis-à-vis des clients est, à ce titre, une préoccupation essentielle des équipes commerciales qui bénéficient de l'expertise et de l'appui des spécialistes produits et des gérants. Les clients sont ainsi régulièrement informés sur les marchés et l'offre de produits financiers, tant au travers d'analyses sur les tendances globales des marchés que de comptes-rendus spécifiques sur l'évolution des actifs confiés. Une vigilance particulière est apportée à la qualité et à la fiabilité de l'information donnée afin de respecter le principe d'équité des porteurs face à l'information.

En 2011, Groupama AM continuera de renforcer cette proximité afin de garantir une information fiable, réactive, et d'adapter son offre de service pour les clients qui vont être soumis aux nouvelles évolutions réglementaires telles que Bâle 3 ou Solvabilité 2.





G Fund Une vitrine à l'international de nos expertises de gestion

En décembre 2010, Groupama AM a créé G Fund, une Sicav de droit luxembourgeois. La Sicav compte quatre compartiments dans sa phase de démarrage : Euro Corporate Bond, Alpha Fixed Income, European Convertible Bond et Alpha Europe Stock. Elle devrait à terme compter plusieurs autres compartiments, chacun correspondant à une stratégie de gestion à forte valeur ajoutée.

Cette diversité de l'offre permettra de mieux répondre aux besoins des investisseurs et d'ajuster en permanence les préconisations aux évolutions du marché. G Fund complète ainsi l'offre historique et traditionnelle de la gamme française de Groupama AM. La gestion financière, le contrôle des risques, la mesure de performance et le reporting de la Sicav sont assurés par Groupama AM.

La mise en place de ce véhicule d'investissement doit permettre à Groupama AM d'accentuer son développement à l'international, en facilitant la commercialisation de ses expertises phares.

L'international, un relais de croissance



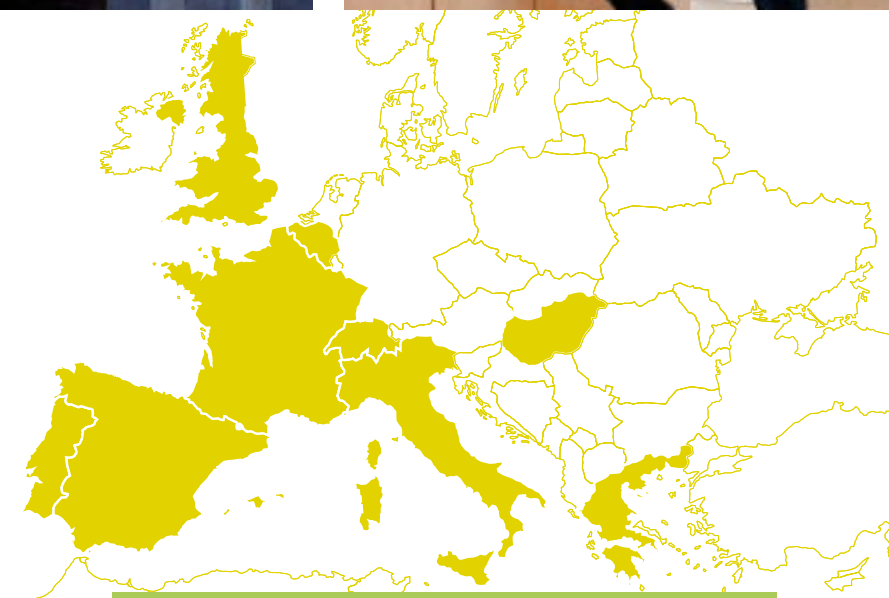
1 Md€
COLLECTÉS À
L'INTERNATIONAL

Groupama AM se développe dans les zones où ses savoir-faire sont demandés. La société apporte ainsi depuis quelques années aux filiales internationales de Groupama, un soutien croissant en matière de gestion d'actifs. En 2010, 7,6 Md€ d'encours ont été gérés pour le compte des entités du Groupe, notamment en Italie, Espagne, Grèce, Hongrie et Royaume-Uni. Une sélection d'OPCVM de Groupama AM est disponible au sein des contrats d'assurances distribués en Espagne et au Portugal par Groupama Seguros, en Italie par Groupama Assicurazioni, en Hongrie par Groupama Garancia Biztosító et en Grèce par Groupama Phoenix.

Groupama AM a également renforcé son activité en Italie, à travers sa filiale Groupama AM Sgr dont les encours sous gestion s'élèvent à 4,5 Md€. En 2010, Groupama AM a reçu l'agrément de l'Autorité Fédérale de Surveillance des

Marchés Financiers (FINMA) pour la commercialisation en Suisse de huit de ses OPCVM. À travers l'agrément de ces fonds, Groupama AM confirme sa volonté de se développer sur le marché suisse, incontournable dans la poursuite de son développement international entrepris avec succès en Europe.

Fin 2010, Groupama AM a également reçu l'agrément de la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg) pour la création de G Fund, Sicav de droit luxembourgeois à compartiments. Ce lancement va permettre à Groupama AM d'accentuer son développement à l'international, en facilitant la commercialisation de ses expertises phares.



9 Mde
D'ENCOURS À
L'INTERNATIONAL

1 FILIALE
EN ITALIE

1 SUCCURSALE
EN ESPAGNE

GROUPAMA AM SGR CONFIRME EN ITALIE

Filiale à 100 % depuis début 2008, Groupama AM Sgr joue un rôle important dans le développement de l'activité en Europe. La filiale italienne, dont la collecte a été positive en 2010 sur toutes les classes d'actifs, gère 4,5 Md€ d'actifs au 31 décembre 2010. La société de gestion de portefeuilles italienne est agréée tant pour les services de gestion collective (OPCVM) et individuelle (mandat) que pour la gestion de fonds de pension. En quatre ans, Groupama AM Sgr a acquis une position visible sur le marché italien des fonds de pension. Installée à Rome, la filiale figure parmi les dix premiers acteurs au regard du nombre de mandats gérés pour cette clientèle*. Depuis le lancement de l'activité, Groupama AM Sgr a remporté 13 appels d'offres. En 2010, dans un marché dynamique, 8 nouveaux mandats ont été confiés par des nouveaux clients à Groupama AM Sgr.

* Source : Il Mondo du 28 décembre 2010.

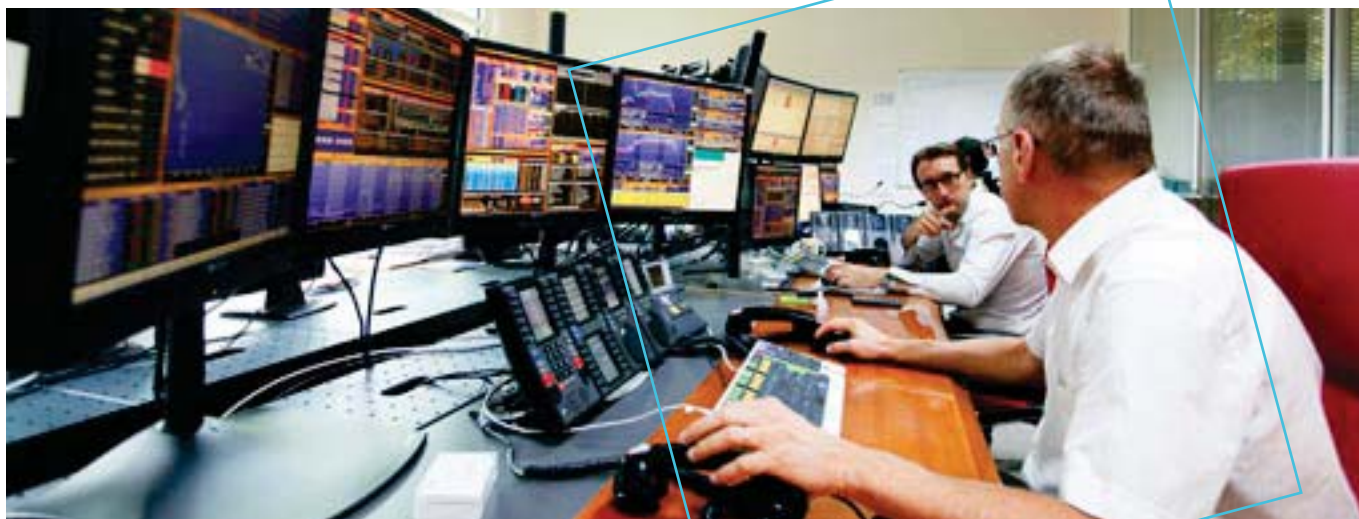
DES OPCVM ACCESSIBLES À L'INTERNATIONAL

- En Italie avec Groupama Assicurazioni
- En Espagne et au Portugal avec Groupama Seguros
- En Hongrie avec Groupama Biztosító
- En Grèce avec Groupama Phoenix
- Au Canada avec Investeam



Maîtriser les risques

« Chez Groupama AM, notre politique de maîtrise des risques traduit notre choix de la responsabilité. Notre rôle est de tout mettre en œuvre pour sécuriser les opérations et apprécier l'exposition de nos clients au risque. »



■ Un contrôle rigoureux des risques



SERGE MERVAUD
Directeur des activités support

Le processus d'investissement de Groupama AM s'accompagne d'un encadrement permanent des risques. Une organisation rigoureuse du contrôle permet de couvrir l'ensemble des risques de l'entreprise. Le dispositif s'articule autour de deux pôles, animés par deux Responsables de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI), qui interviennent chacun sur un périmètre distinct : le Contrôle permanent (qui inclut le Contrôle interne et le Contrôle des risques) et la Conformité (intégrant la déontologie). Ce dispositif permet de couvrir les différents types de risques de la société (risques juridiques, de non-conformité, de fraude, d'investissement, opérationnels, etc.).

Une cartographie des risques, mise à jour en 2010, permet de représenter et de hiérarchiser les principales zones de risques de la société et de mener des actions pour les réduire.

Les deux RCCI s'appuient de plus sur les contrôles mis en place par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information). Le dispositif est complété par le service d'Audit interne en charge

du contrôle périodique de l'ensemble de l'entreprise et dont une des missions est l'évaluation du dispositif de Contrôle interne et de Conformité. Ce service d'Audit interne est directement rattaché au Directeur général.

**FITCH RATINGS :
GROUPAMA AM
NOTÉE « M2 »**



Depuis 2009, Groupama AM est notée « M2 » par les analystes de Fitch Ratings. Cette note reflète la résistance du modèle de développement de l'entreprise dans un contexte difficile, la qualité des processus de gestion, soutenue par des moyens de recherche et, enfin, les progrès importants réalisés sur la plate-forme technologique et opérationnelle. La note intègre également l'offre traditionnelle de savoir-faire bien maîtrisés, l'expérience dans le domaine de la gestion d'actifs et une base d'investisseurs stable.





Des correspondants de contrôle interne

18

CORRESPONDANTS
DE CONTRÔLE
INTERNE

3

NIVEAUX
DE CONTRÔLE

Le Contrôle interne s'appuie sur un réseau de Correspondants de Contrôle Interne (CCI), constitué d'une vingtaine de collaborateurs, répartis dans les différents services de Groupama AM. Les CCI ont pour mission de faciliter le bon fonctionnement et la mise en œuvre effective et permanente

de la culture de Contrôle interne au sein de leur service. Au cœur des métiers, les CCI sont les plus à même de connaître les risques liés à leur activité et facilitent la mise en œuvre des procédures, des contrôles de premier niveau et des recommandations d'améliorations de l'organisation.

Des outils pour un dispositif sécurisant

28

TYPES DE RISQUES
POTENTIELS
SURVEILLÉS EN
PERMANENCE

Dans un contexte d'augmentation des risques de marché et de contrepartie, Groupama AM a souhaité renforcer ses procédures de contrôle afin de maîtriser encore mieux les risques des portefeuilles gérés pour le compte de ses clients. L'équipe Contrôle des risques s'assure ainsi qu'aucun risque non connu ou mal évalué n'a été pris par les gérants ; par exemple, sont ainsi contrôlés le respect des limites d'investissement (le contrôle du cadre de gestion) et, de

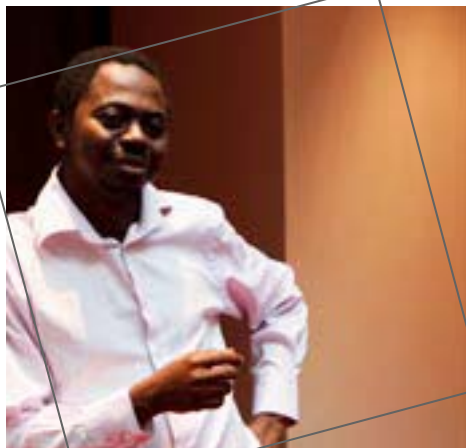
manière générale, les indicateurs rendement/risque des portefeuilles. Les différents outils déployés sont autant de filtres qui permettent, in fine, de construire un dispositif sécurisant. Offrant des garanties fortes en matière de sécurité et de transparence, Groupama AM apparaît ainsi toujours plus comme une société de gestion d'actifs de référence, solide et fiable.

SAS 70: un standard international incontournable

La norme professionnelle SAS 70 (Statement on Auditing Standards Number 70) représente un standard international pour la description du dispositif de contrôle interne d'un prestataire de services, réalisée par un auditeur indépendant qualifié. En procédant aux vérifications SAS 70, menées par le cabinet Deloitte, Groupama AM confirme ainsi son engagement et sa volonté d'offrir à ses clients un niveau de maîtrise des principaux risques opérationnels conforme aux standards internationaux.

GIPS: une norme de qualité

S'appliquant à la présentation des performances d'actifs gérés pour compte de tiers, les normes GIPS (Global Investment Performance Standards) permettent de donner une image fidèle et complète des performances passées, et garantissent une information transparente et comparable à l'international. La certification confirmée en 2010 atteste la conformité de Groupama AM aux normes GIPS au 31 décembre 2009.



LES OUTILS APT ET UBS DELTA

Les gérants disposent d'outils de construction de portefeuilles performants – l'outil APT (Advanced Portfolios Technologies) pour les marchés d'actions – permettant d'optimiser les budgets de risques de chaque portefeuille. L'outil APT, fondé sur la théorie des prix d'arbitrage (Ross, 1976), permet de mesurer le risque « ex-ante » d'un portefeuille, risque absolu ou relatif à un benchmark, et de décomposer ce risque suivant des variables explicatives. En complément, Groupama AM s'est dotée de l'outil UBS Delta pour mieux apprécier les risques sur les obligations, titres monétaires et obligations convertibles; cet outil, utilisé à la fois par la Gestion et le Contrôle des risques, permet d'effectuer des calculs actuariels et des calculs de risque de taux et de crédit, permettant ainsi une meilleure gestion des budgets de risques de ces portefeuilles.





Rapport financier 2010

SOMMAIRE

- 27 Bilan
- 28 Compte de résultat
- 29 Résultats financiers de la société
au cours des cinq derniers exercices
- 30 Annexe de l'exercice 2010
- 33 Rapport général du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
- 34 Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
- 35 Projets de résolutions



Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF

en euros	EXERCICE AU 31/12/2010			EXERCICE 2009
	31/12/2010	Provisions et amortissements	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	69 456 262,39	5 562 661,05	63 893 601,34	63 659 727,69
Immobilisations corporelles	10 556 051,88	5 135 859,99	5 420 191,89	6 103 368,62
Immobilisations financières	4 449 802,41	0,00	4 449 802,41	4 447 763,19
Total actif immobilisé	84 462 116,68	10 698 521,04	73 763 595,64	74 210 859,50
Actif circulant				
Créances	27 134 487,40		27 134 487,40	30 579 513,51
Autres	673 529,31		673 529,31	845 862,37
Valeurs mobilières de placement	53 597 246,34	160 285,70	53 436 960,64	28 280 437,85
Disponibilités	5 884 771,88		5 884 771,88	19 647 970,92
Total actif circulant	87 290 034,93	160 285,70	87 129 749,23	79 353 784,65
Charges constatées d'avance	2 508 190,85		2 508 190,85	722 029,07
TOTAL GÉNÉRAL	174 260 342,46	10 858 806,74	163 401 535,72	154 286 673,22

PASSIF

en euros	EXERCICE AU 31/12/2010	EXERCICE 2009
Capitaux propres		
Capital	1 878 910,00	1 878 910,00
Prime d'émission	63 330 914,68	63 330 914,68
Réserve légale	187 891,00	187 891,00
Report à nouveau	24 836 626,26	18 941 629,96
Résultat de l'exercice	26 296 644,51	22 926 406,30
Total capitaux propres	116 530 986,45	107 265 751,94
Provisions pour risques et charges	394 500,00	635 000,00
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	509 618,87	156 384,41
Dettes fiscales et sociales	25 448 950,66	25 638 936,09
Autres dettes	20 517 479,74	20 590 600,78
Total dettes	46 476 049,27	46 385 921,28
TOTAL GÉNÉRAL	163 401 535,72	154 286 673,22

Compte de résultat au 31 décembre 2010

en euros	EXERCICE AU 31/12/2010	EXERCICE AU 31/12/2009
Produits d'exploitation		
Prestations de services	156 735 905,50	149 884 123,15
Productions immobilisées	824 441,14	2 860 364,61
Autres produits	1 375 918,41	1 782 797,88
Total produits d'exploitation	159 381 265,05	154 527 285,64
Charges d'exploitation		
Achats et prestations de services	451 167,53	383 786,04
Autres charges externes	76 865 511,07	73 203 846,31
Impôts et taxes	4 351 319,88	5 122 431,69
Charges de personnel	36 681 923,92	37 682 644,73
Autres charges	8 192,27	73 832,74
Dotations aux comptes d'amortissements et provisions	3 467 497,66	3 531 910,43
Total charges d'exploitation	121 825 612,33	119 998 451,94
Résultat d'exploitation	37 555 652,72	34 528 833,70
Produits financiers	3 376 696,47	2 783 415,32
Charges financières	162 605,52	228 492,88
Résultat financier	3 214 090,95	2 554 922,44
Produits exceptionnels	307 659,65	427 040,79
Charges exceptionnelles	188 466,07	140 041,50
Résultat exceptionnel	119 193,58	286 999,29
Impôts sur les bénéfices	11 848 723,13	11 834 091,40
Participation des salariés	2 743 569,61	2 610 257,73
RÉSULTAT NET	26 296 644,51	22 926 406,30

Résultats financiers de la société

au cours des cinq derniers exercices

	2010	2009	2008	2007	2006
I – SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (en euros)	1 878 910	1 878 910	1 878 910	1 878 910	1 878 910
b) Nombre d'actions émises	12 122	12 122	12 122	12 122	12 122
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II – RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES (EN EUROS)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	156 735 906	149 894 123	133 702 356	148 954 626	129 871 361
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	41 154 329	38 081 692	29 067 183	43 315 240	41 594 395
c) Impôts sur les bénéfices	11 848 723	11 834 091	7 018 090	13 434 851	13 580 909
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	26 296 645	22 926 406	19 186 769	28 308 915	28 869 690
e) Montant des bénéfices distribués	26 062 300*	17 031 410	17 031 410	28 304 870	28 862 482
III – RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (EN EUROS)					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	2 417,56	2 165,29	1 818,93	2 464,97	2 310,96
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2 169,33	1 891,31	1 582,81	2 335,33	2 381,59
c) Dividende versé à chaque action	2 150,00*	1 405,00	1 405,00	2 335,00	2 381,00
IV – PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	287	272	269	226	199
b) Montant de la masse salariale (en euros)	22 158 055	23 496 426	21 142 725	16 455 930	14 270 940
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en euros)	12 384 604	12 367 468	11 254 600	9 382 182	7 616 158

* Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 avril 2011.

Annexe de l'exercice 2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de 163 401 535,72 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte et dégageant un bénéfice de 26 296 644,51 €.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010. Les notes et tableaux présentés ci-dessous font partie intégrante des comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'administration.

La succursale espagnole créée en 2008 et domiciliée à Madrid afin de développer une activité commerciale et de promouvoir les OPCVM gérés par Groupama Asset Management Paris a dégagé un résultat négatif de 144 596,75 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été établis en application des normes, des principes et des méthodes du Plan comptable général de 1999 (arrêté du 22 juin 1999) ainsi que du code du commerce.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **immobilisations incorporelles** : les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition et amortis sur un an, trois ans et cinq ans linéaires suivant leur durée d'utilisation anticipée. Le fonds de commerce et le mali de fusion sont enregistrés selon les contrats d'apport et de fusion ;
- **immobilisations corporelles** : les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon la nature des biens concernés. Elles sont amorties sur dix ans linéaires pour les agencements, sur trois ans linéaires pour le matériel de bureau, sur trois ans dégressif ou trois ou cinq ans linéaires pour le matériel informatique et sur dix ans linéaires pour le mobilier de bureau ;
- **immobilisations financières** : les immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur de décaissement d'origine. Lorsque la valeur vénale des titres inscrits à l'actif du bilan est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour chaque titre à hauteur du risque encouru ;
- **créances** : les créances sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur nominale ;
- **dettes** : les dettes sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur nominale ;
- **valeurs mobilières de placements** : les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

Capital social

Le capital social est composé de 12 122 actions de 155 € chacune. Il est entièrement libéré.

ÉTAT DES PROVISIONS

en euros	En début d'exercice	Dotation	Reprise	Solde fin d'exercice
Provision pour risques et charges	635 000,00	204 500,00	- 445 000,00	394 500,00
Provision pour dépréciation des titres	173 822,13	160 285,70	- 173 822,13	160 285,70
Total	808 822,13	364 785,70	- 618 822,13	554 785,70

Les provisions sur risques 2009 intégraient notamment une provision constituée en raison d'une évolution législative en cours qui pouvait affecter la taxation des entreprises du secteur financier. À l'issue des débats parlementaires, les sociétés de gestion ont été explicitement exclues du périmètre de taxation. La provision a donc été reprise.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en euros	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Mise au rebut de l'exercice	Solde clôture de l'exercice
Logiciels	10 236 414,48	1 614 350,56	- 551 716,91	11 299 048,13
Logiciels en cours		592 789,76		592 789,76
Fonds de commerce	52 443 308,35			52 443 308,35
Mali de fusion	5 121 116,15			5 121 116,15
Total	67 800 838,98	2 207 140,32	- 551 716,91	69 456 262,39

En 2010, le montant des acquisitions s'élève à 2 207 140,32 € dont 231 651,38 € au titre de la production immobilisée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en euros	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Mise au rebut de l'exercice	Solde clôture de l'exercice
Agencement	4 821 951,67	47 220,65		4 869 172,32
Matériel de bureau	340 809,71		- 51 331,66	289 478,05
Matériel informatique	7 158 816,60	551 319,46	- 3 194 915,18	4 515 220,88
Mobilier bureau	865 307,27	16 873,36		882 180,63
Total	13 186 885,25	615 413,47	- 3 246 246,84	10 556 051,88

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Catégories de titres	Solde début d'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions	Solde clôture de l'exercice
Titres de participations	3 276 899,20			3 276 899,20
Titres immobilisés	100,00			100,00
Dépôts de garantie	1 170 763,99	2 039,22		1 172 803,21
Total	4 447 763,19	2 039,22	0,00	4 449 802,41

FONDS COMMERCIAL

Le fonds de commerce s'élève à 52 443 308,35 €. Il résulte de l'apport de l'activité de gestion des OPCVM provenant de GAN Asset Management, société fusionnée et absorbée par Groupama Asset Management en 1999.

Le mali de fusion de 5 121 116,15 € provient de la fusion absorption de la société Groupama Gestion par Groupama Asset Management en 2005.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

État des créances (en euros)	Montant brut	À moins d'un an	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Dépôts de garantie	1 172 803,21		1 172 803,21
Agencement			
Avances Fournisseurs	72 247,25	72 247,25	
Créances clients	1 936 299,48	1 936 299,48	
Autres créances	25 799 469,98	25 799 469,98	
Charges constatée d'avance	2 508 190,85	2 508 190,85	
TOTAL GÉNÉRAL	31 489 010,77	30 316 207,56	1 172 803,21

Le poste Autres créances s'élève à 25 799 469,98 €, dont 25 198 187,92 € correspondant aux produits à recevoir sur les mandats et les OPCVM dont la facturation interviendra sur le prochain exercice mais dont la réalisation correspond à l'exercice 2010.

État des dettes (en euros)	Montant brut	À moins d'un an	À plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	509 618,87	509 618,87	
Dettes fiscales et sociales	25 448 950,66	25 448 950,66	
Autres dettes	20 517 479,74	20 517 479,74	
TOTAL GÉNÉRAL	46 476 049,27	46 476 049,27	

Le poste Autres dettes qui s'élève à 20 517 479,74 € correspond essentiellement aux charges à payer, notamment sur les rétrocessions de commissions qui seront facturées sur le prochain exercice mais dont la réalisation correspond à l'exercice 2010.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GROUPAMA ASSET MANAGEMENT S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2011

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Marie-Christine Jetil

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.225-38 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice

écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

– Contrat d'étude, de conseil et de suivi de portefeuilles de participations conclu avec Groupama Private Equity en date du 10 avril 2000. Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance en date du 24 mars 2000.

Dans le cadre de cette convention, votre société a versé une rémunération de 126 745,99 € TTC.

Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2011

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Marie-Christine Jetil

Projets de résolutions

à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale mixte du 15 avril 2011

SOUS FORME ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010 approuve les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 26 296 644,51 € tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du conseil et au commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, l'assemblée générale en approuve les termes.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat distribuable de : 51 133 270,77 €
composé du bénéfice de l'exercice de : 26 296 644,51 €
augmenté du report à nouveau
antérieur créditeur de : 24 836 626,26 €
de la façon suivante :

- à titre de distribution de dividendes
aux actionnaires : 26 062 300,00 €
- le solde en totalité au report
à nouveau ainsi porté à : 25 070 970,77 €

Le dividende net par action s'élève à 2 150,00 € pour chacune des 12 122 actions composant le capital social, étant précisé que : nous vous proposons que le dividende soit mis en paiement au plus tard le 25 avril 2011.

Nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende	Avoir fiscal actionnaires hors groupe d'intégration	Avoir fiscal actionnaires intégrés fiscalement
2007	2 335 €	NA	NA
2008	1 405 €	NA	NA
2009	1 405 €	NA	NA

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance des comptes

agrégés entre Groupama Asset Management et Groupama Fund Pickers qui se soldent par un résultat de 25,6 M€ ainsi que des opérations traduites dans ces comptes tels que présentés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de M. Yves Nicolas en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Leur mandat prendra fin à l'issue de la réunion l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir au cours de l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de M. Christian Collin pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016.

Celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de Mme Annie Bocquet, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016.

Celle-ci n'est frappée d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de GAN Assurances représentée par M. Jean-François Lemoux, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016.

En qualité de représentant permanent, celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de Groupama Banque représentée par M. Bernard Pouy, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016.

En qualité de représentant permanent, celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de CCPMA-Retraite représentée par M. Marcel Jamet pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016. En qualité de représentant permanent, celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de Groupama SA représentée par Mme Pierrette Levêque pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016. En qualité de représentant permanent, celle-ci n'est frappée d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de GAN Prévoyance représentée par M. Jean-Louis Charles pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016. En qualité de représentant permanent, celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de GIE REUNICA représenté par M. Jean-Louis Coulon pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016. En qualité de représentant permanent, celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer la représentation de ce mandat.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat, en qualité d'administrateur, de M. Jean-Yves Dages pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016. Celui-ci n'est frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

QUINZIÈME RÉOLUTION

Le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, l'assemblée générale, décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du commissaire aux comptes suppléant, M. Yves Nicolas pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SOUS FORME EXTRAORDINAIRE**PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'opération envisagée de fusion par absorption de Groupama Fund Pickers par la société; et connaissance prise de la convention de fusion et de ses annexes :

- approuve ce rapport;
- approuve les apports effectués par la société Groupama Fund Pickers à la société Groupama Asset Management à titre de fusion ainsi que l'évaluation qui en a été faite;
- approuve la rémunération de la fusion et prend acte, du fait que la société absorbante détient la totalité des titres de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les actions devant lui revenir en échange de ses droits dans la société absorbée.

En conséquence, l'assemblée générale décide la fusion par voie d'absorption de la société Groupama Fund Pickers par la société Groupama Asset Management en date du 15 avril 2011.

L'assemblée générale constate que :

- l'actif net apporté par la société Groupama Fund Pickers ressort à un montant de 4 716 686,24 euros;
- la différence entre le montant de l'actif net apporté (soit 4 716 686,24 euros) et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 12 000 actions de la société absorbée dont elle est propriétaire (soit 1 200 000,00 euros) constitue un boni de fusion de 3 516 686,24 euros.

En application du règlement 2004-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), ce boni sera inscrit au compte de résultat de la société absorbante.

La fusion serait définitivement réalisée en date du 15 avril 2011 avec un effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide en conséquence du vote favorable de l'assemblée à la résolution précédente que la fusion par absorption de la société Groupama Fund Pickers par la société Groupama Asset Management sera définitive le 15 avril 2011, la société Groupama Fund Pickers étant de fait à cette date liquidée. L'ensemble de ces opérations aura un effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2011.

TROISIÈME RÉOLUTION

En conséquence des résolutions qu'elle vient d'adopter, l'assemblée générale décide que le boni de fusion de 3 516 686,24 euros sera affecté au compte de résultat de la société absorbante.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

➤ Pour en savoir plus
sur Groupama AM et ses filiales,
son offre et les performances
des fonds :

www.groupama-am.fr (français)

www.groupama-am.com (anglais)

www.groupama-am.it (italien)

Document réalisé par le service communication de Groupama AM – Tél. : 01 44 56 76 76 – Achevé de rédiger le 18 mars 2011.

Une version anglaise du document est disponible sur demande.

Conception et réalisation : **LIGARIS'<GENCE**

Photos : Philippe Abergel, Stéphane Michaux, Bruno Paget



Ce document utilise du papier couché sans bois Condat Silk, certifié PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), garantissant la gestion durable des forêts. Il a été imprimé par un imprimeur Imprim'vert, c'est-à-dire qui s'est engagé à ne plus utiliser de produits toxiques, et à sécuriser la collecte, le stockage et le traitement des produits et déchets dangereux.



UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE



Groupama

58 bis, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 01 44 56 76 76 - Fax : 01 56 59 41 86
www.groupama-am.fr